



Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la **DADS** fournies par l'Insee et de prévisions statistiques. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés.

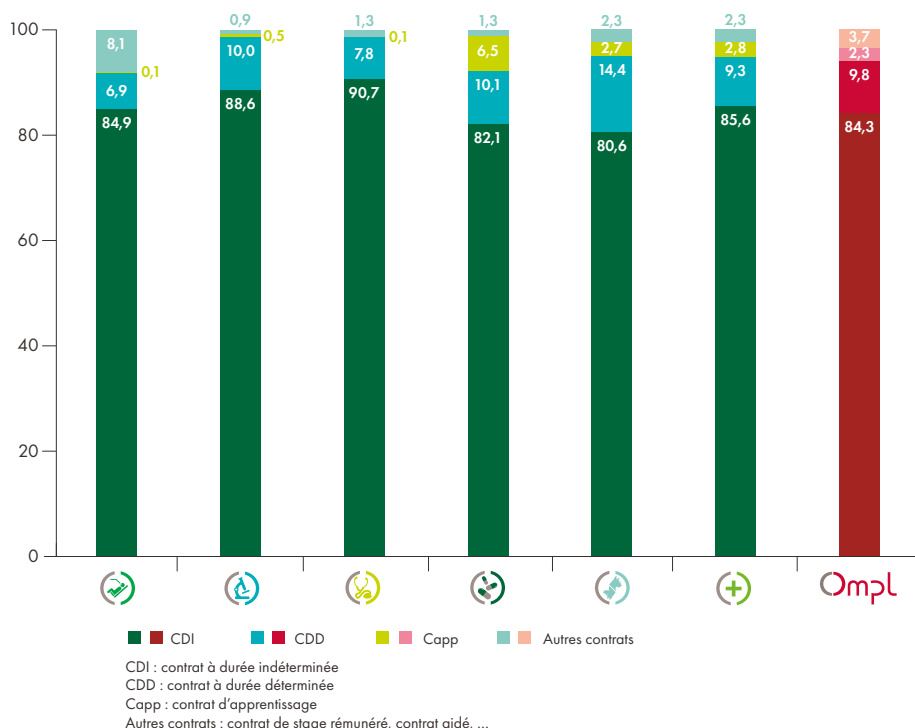


CDI LARGEMENT MAJORITAIRE

Le taux de CDI est très élevé (85,6 %) et similaire à la moyenne de l'OMPL.

Hors CDD, les autres types de contrats (Capp et autres contrats) sont peu mobilisés.

Répartition des salariés par type de contrat de travail (%)



Source : Insee, DADS 2019.



Secteur santé

Branches professionnelles



Cabinets dentaires libéraux



Laboratoires de biologie médicale extra-hospitaliers



Cabinets médicaux



Pharmacie d'officine



Cabinets et cliniques vétérinaires

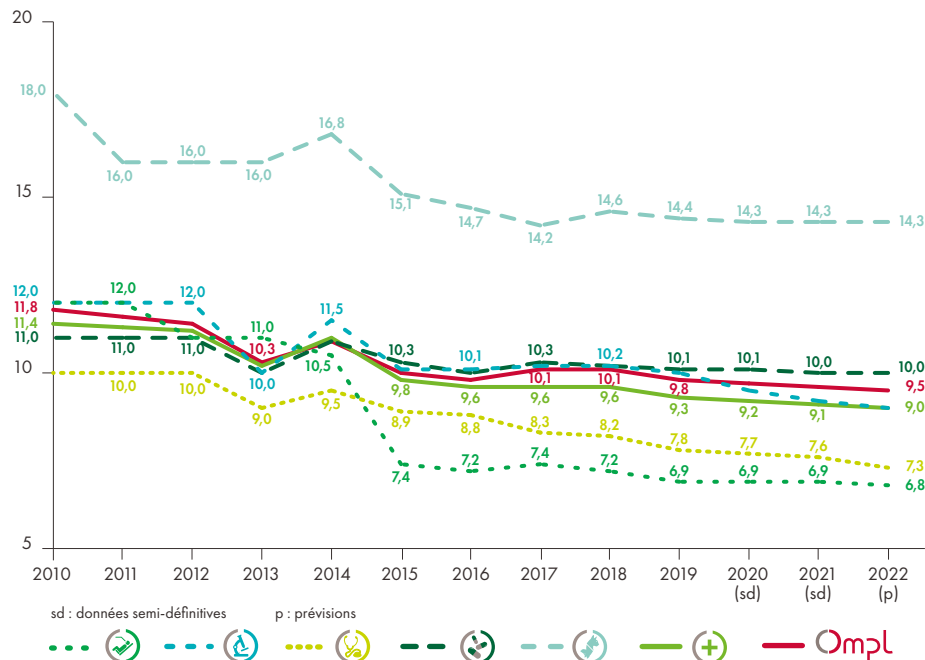


LÉGÈRE BAISSÉ DE LA PART DES CDD

Au niveau du secteur, le taux de CDD tend à diminuer jusqu'en 2019 (- 2,1 points).

Les prévisions effectuées pour les années 2020 à 2022 anticipent le maintien de cette tendance.

Évolution du taux de CDD annuel (%)



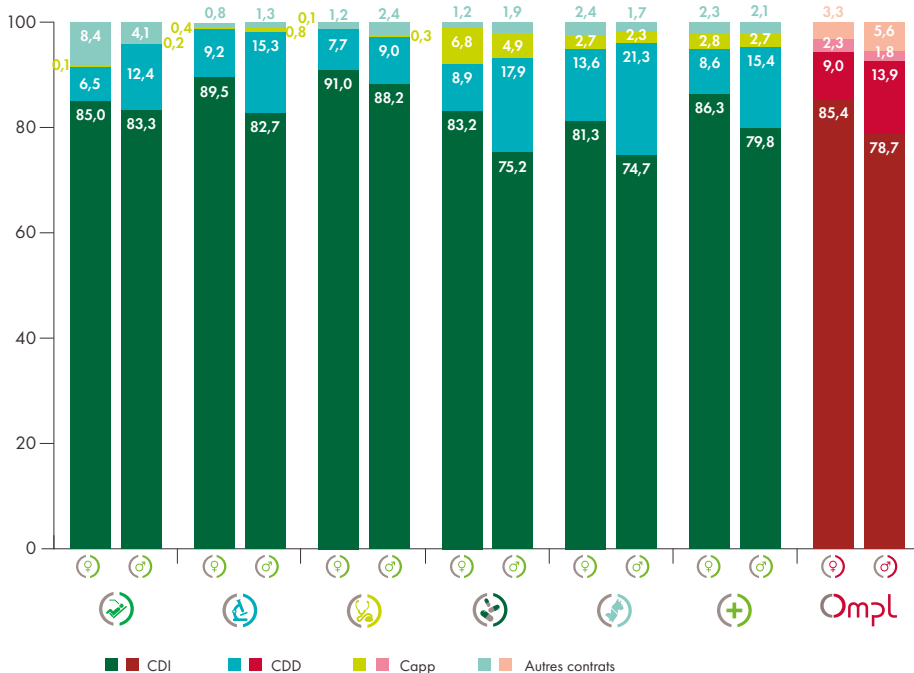
Source : Insee, DADS 2010-2019, estimations.



CDD BEAUCOUP PLUS FRÉQUENT POUR LES HOMMES

Les hommes du secteur travaillent plus souvent dans le cadre d'un CDD que les femmes.

Répartition des salariés par type de contrat de travail et genre (%)



Source : Insee, DADS 2019.

**PROPORTIONNELLEMENT PLUS D'HOMMES EN CDI**

Par rapport à 2016, la part de salariés en CDI tend à reculer chez les femmes mais progresse chez les hommes. (- 0,1 et + 0,8 point respectivement). Le taux de CDD tend à diminuer pour les deux genres (- 0,3 point dans chacun des cas).

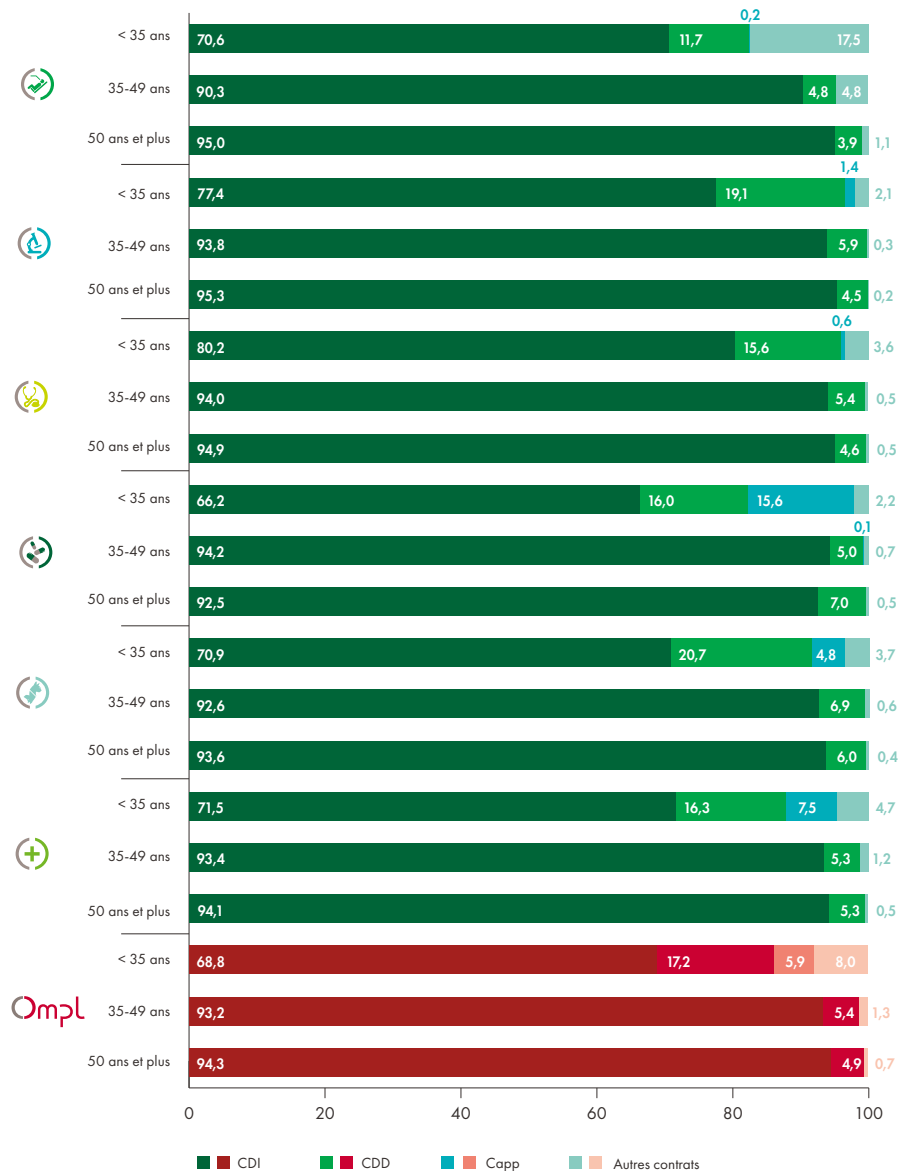
**CDD PLUS FRÉQUENT POUR LES JEUNES**

Les salariés de moins de 35 ans travaillent trois fois plus souvent dans le cadre d'un CDD que ceux de la tranche d'âge intermédiaire (16,3 % contre 5,3 %).

Évolution de la répartition des salariés par type de contrat de travail et genre (2016-2019, en points)

	+	♀	♂	Ompl	♀	♂
CDI	↓ - 0,1	↑ + 0,8		CDI	↓ - 0,2	↑ + 0,6
CDD	↓ - 0,3	↓ - 0,3		CDD	↓ - 0,1	↔ 0,0
Capp	↑ + 0,4	↓ - 0,2		Capp	↑ + 0,3	↔ 0,0
Autres	↑ + 0,1	↓ - 0,4		Autres	↓ - 0,1	↓ - 0,5

Source : Insee, DADS 2016-2019.

Répartition des salariés par type de contrat de travail et tranche d'âge (%)

Source : Insee, DADS 2019.

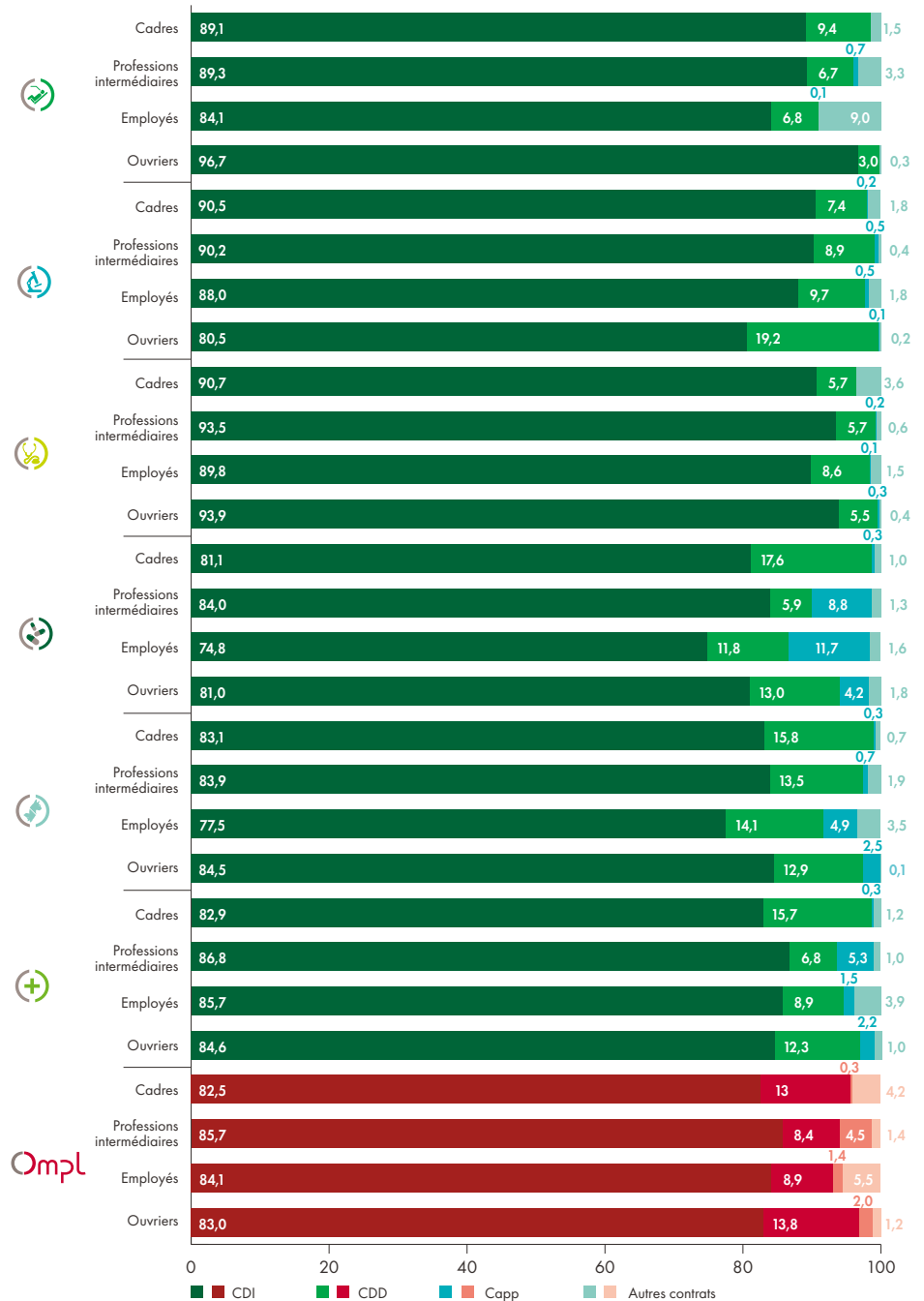


NUANCES SELON LA CATÉGORIE SOCIALE

Au niveau du secteur, le recrutement en CDD est principalement mobilisé pour les cadres (15,7 %).

Pour les autres catégories sociales, il est beaucoup moins privilégié, notamment pour les professions intermédiaires (6,8 %) et les employés (8,9 %), qui bénéficient plus souvent d'un CDI.

Répartition des salariés par type de contrat de travail et catégorie sociale (%)



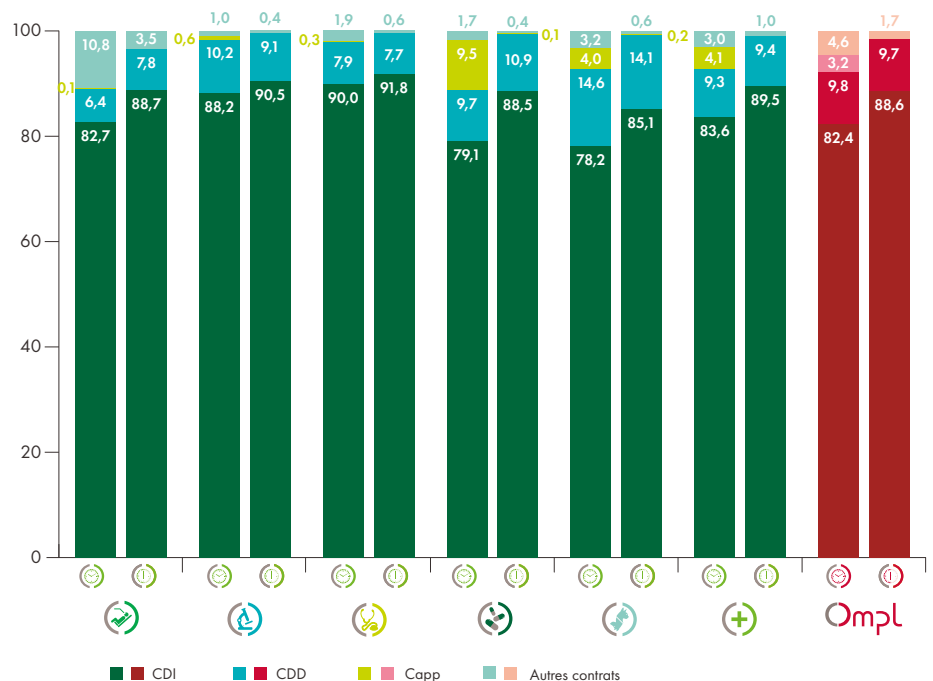
Source: Insee, DADS 2019.



NUANCES SELON LA DURÉE DU TEMPS DE TRAVAIL

Les salariés du secteur travaillant à temps partiel sont plus souvent en CDI que ceux travaillant à temps complet (+ 5,9 points).

Répartition des salariés par type de contrat de travail et temps de travail (%)



Source: Insee, DADS 2019.



QUELQUES NUANCES RÉGIONALES

La part de CDD au sein de la branche varie sensiblement d'une région à l'autre.

Elle est maximale pour les DOM (11,5 %) et minimale pour l'Île-de-France (7,7 %).

Taux de CDD par région (%)

Régions	Partiel	Temps complet	Partiel	Temps complet	Partiel	Temps complet	Ompl
Auvergne-Rhône-Alpes	6,5	11,0	8,0	9,7	15,6	9,4	9,6
Bourgogne-Franche-Comté	4,9	10,7	7,1	9,7	12,9	8,8	9,2
Bretagne	7,9	12,9	9,6	10,7	13,4	10,6	10,4
Centre-Val de Loire	7,9	11,4	6,0	9,2	14,0	8,9	8,5
Corse	5,7	8,2	8,1	13,5	17,0	10,9	10,3
DOM	11,3	11,1	12,3	10,8	16,0	11,5	11,2
Grand Est	7,8	6,0	7,1	9,0	11,9	8,0	8,2
Hauts-de-France	6,5	11,4	8,0	8,9	12,3	9,0	9,3
Île-de-France	6,5	8,0	7,0	8,3	11,8	7,7	10,1
Normandie	7,7	11,7	8,1	9,7	12,2	9,6	9,5
Nouvelle-Aquitaine	5,8	11,2	8,1	11,4	15,0	10,1	10,2
Occitanie	7,5	11,0	7,9	12,3	18,5	10,7	10,6
Pays de la Loire	7,3	12,0	8,4	11,7	20,2	11,1	10,9
Provence-Alpes-Côte d'Azur	6,8	8,7	6,9	11,3	13,3	9,2	9,0
Ensemble	6,9	10,0	7,8	10,1	14,4	9,3	9,8

Source: Insee, DADS 2019.